

Stage *Polyphonie vocale Renaissance*

Bruno Boterf

du 19 au 26 août 2023

À qui s'adresse ce stage ?

Ce stage s'adresse à des personnes ayant une pratique vocale régulière (soprano, alto femme ou contreténor, ténor, baryton, basse), choristes amateurs ou étudiants en fin de 3^e cycle de conservatoire souhaitant découvrir et /ou approfondir la polyphonie chantée à 1 par voix.

Le stage sera ouvert à 5 ensembles vocaux, constitués en formations de 4 ou 5 chanteurs de niveau homogène (20 à 25 stagiaires).

Prérequis

Pour pouvoir s'inscrire, le postulant doit posséder au moins l'un de ces prérequis :

- lecture des clefs usuelles (sol 2 et fa 4)
- avoir déjà participé à un précédent stage à 1 par voix
- avoir déjà eu une approche du chant en petite formation ou en 1 par voix
- être en capacité d'assurer sa partie en solo dans le groupe

Durée du stage

48 heures, réparties sur 8 jours, du samedi 19 au samedi 26 août.

Objectifs

- aborder ou approfondir le répertoire vocal polyphonique de la Renaissance à 1 chanteur par partie
- développer l'écoute polyphonique en autonomie, sans chef
- découvrir et pratiquer la justesse spécifique à la polyphonie a cappella (intervalles « purs »)
- prendre conscience du caractère essentiel de la déclamation d'un texte

Programme

Le stage 2023 sera consacré à la musique vocale polyphonique du XVI^e siècle ibérique, qualifié de *Siècle d'Or*.

L'incontestable génie de cette période de floraison artistique, contemporaine du règne des Habsbourg et de la contre-réforme, est Tomás Luis de Victoria, auteur d'un corpus religieux extraordinaire. Toutefois, de nombreux autres compositeurs ont enrichi et développé l'art polyphonique dans la péninsule, en Espagne comme au Portugal : Alonso Lobo, Juan Vasquez, Francisco Guerrero, Cristobal de Morales ou Matteo Flecha. Outre la musique religieuse issue de la tradition palestrinienne et illustrée par Victoria, la musique profane en langue espagnole occupe une place conséquente, comme en témoignent les *ensaladas* de Matteo Flecha, les *villancicos*, ou les

canciones (chansons) de Vasquez.

Chaque groupe travaillera un programme de 3 à 5 pièces différentes, choisi en commun avec le maître de stage au plus tard le 8 juillet. L'implication des stagiaires dans le choix des œuvres est souhaitée, mais le maître de stage sera à leur disposition pour les orienter en fonction de leurs attentes et de leurs capacités.

L'ensemble des stagiaires travaillera aussi quelques extraits de la *Missa pro Victoria* de Tomás Luis de Victoria, messe qui reprend le matériau de *la Bataille de Marignan* de Clément Janequin. La partition sera envoyée par courriel par le maître de stage avant le début de la session.

Encadrement

Bruno Boterf, tout en menant une carrière de chanteur soliste, tant dans l'oratorio qu'à la scène, a toujours nourri une passion pour le répertoire polyphonique de la Renaissance. Membre de l'ensemble Clément Janequin (1986-2005), des ensembles William Byrd ou Akademia, il a participé à la création d'une classe d'interprétation de la polyphonie de la Renaissance au Conservatoire de Tours. Titulaire du Certificat d'Aptitude de Musique Ancienne, Bruno Boterf a enseigné au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours, au Conservatoire Royal de Liège ainsi qu'au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (CNSMD) de Lyon où il a été professeur de chant spécialisé en musique ancienne. Passionné par la musicologie et ses rapports avec l'interprétation, il a créé l'ensemble vocal Ludus Modalis, dont le but est de redonner couleurs et vie au répertoire polyphonique de la Renaissance et du début de l'ère Baroque.

Déroulé du stage

Le stage commencera le samedi 19 août à 16 h et se terminera par un concert public le samedi 26 août.

Samedi 19 août

15h15 : accueil des participants

16h : début du travail

Au début du stage, le maître de stage fera un tour de table pour entendre les attentes des stagiaires en termes d'enjeux, de contenus ou de supports.

Planning prévisionnel du dimanche au vendredi :

- 9h30 à 11h : mise en voix et travail en Tutti
- 11h à 12h40 : cours de 50 minutes en groupe
- 14h à 16h30 : cours de 50 minutes en groupe
- 16h45 à 17h30 : Tutti

Lors du premier cours, le programme de chaque ensemble sera vérifié et adapté en fonction du niveau réel du groupe. Le nombre de pièces travaillé dans la semaine sera évalué au jour le jour. À l'issue du stage, chaque ensemble devra pouvoir présenter au public son propre programme constitué de quelques pièces.

Modalités d'inscription et délai d'accès

Pour vous inscrire à ce stage, vous devez être adhérent de l'association Académie Bach, à jour de votre cotisation pour 2023 (15 €).

Les demandes seront prises en compte à réception du bulletin de candidature disponible sur le site de l'Académie Bach.

Elles seront ensuite transmises au maître de stage pour validation. Après validation, nous vous ferons parvenir un bulletin d'inscription à nous renvoyer daté et signé, accompagné du règlement.

Limite d'inscription : 8 juillet 2023, dans la limite des places disponibles.

Tarifs

- Plein tarif : 410 €
- Tarif couple : 380 € par participant (même foyer fiscal)
- Moins de 25 ans et demandeur d'emploi (sur présentation d'un justificatif) : 280 €
- Tarif formation professionnelle : nous consulter

Ces prix comprennent : les frais pédagogiques et de dossier, les boissons et collations mises à disposition pendant le stage.

Ils ne comprennent pas : l'adhésion à l'Académie Bach (obligatoire), les transports, l'hébergement, les repas et les entrées aux concerts du festival (tarif préférentiel de 10 € pour les stagiaires), l'assurance annulation (en option - 17€).

Règlement par chèque à l'ordre de l'Académie Bach, chèque-vacances, virement ou carte bancaire.

Possibilité de règlement en deux fois : 50% à l'inscription, le solde avant le 30 juin.

Adhésion et cotisation pour 2023

Les stages proposés par l'Académie Bach sont réservés aux adhérents de l'association. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, nous vous demandons de la régler au moment de votre inscription par chèque séparé (formulaire joint au bulletin d'inscription) ou via le site internet : www.academie-bach.fr.

Annulation et remboursement

Pour toute annulation, les montants remboursés, en dehors de l'adhésion et de l'assurance annulation (qui ne sont pas remboursables), seront les suivants :

- avant le 30 juin : remboursement de la totalité du prix
- du 1er au 31 juillet : remboursement de la moitié du prix
- à partir du 1er août : aucun remboursement, y compris en cas d'abandon après le début du stage

Assurances

Pour couvrir ce stage, l'Académie Bach souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son stage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables en cliquant sur le lien suivant : Assurance annulation

Il vous est conseillé de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Accueil des stagiaires :

- Date : samedi 19 août 2023 à 15h15
- Lieu du stage : conservatoire Camille Saint-Saëns : 63 rue de la Barre - 76200 Dieppe.
- Horaires du stage : 9h30-17h30
- Concert de fin de stage : Samedi 26 août 2023

Une salle de travail sera attribuée à chaque ensemble pour toute la durée du stage, en autonomie. Elle sera librement accessible pendant les horaires d'ouverture du conservatoire.

Accessibilité

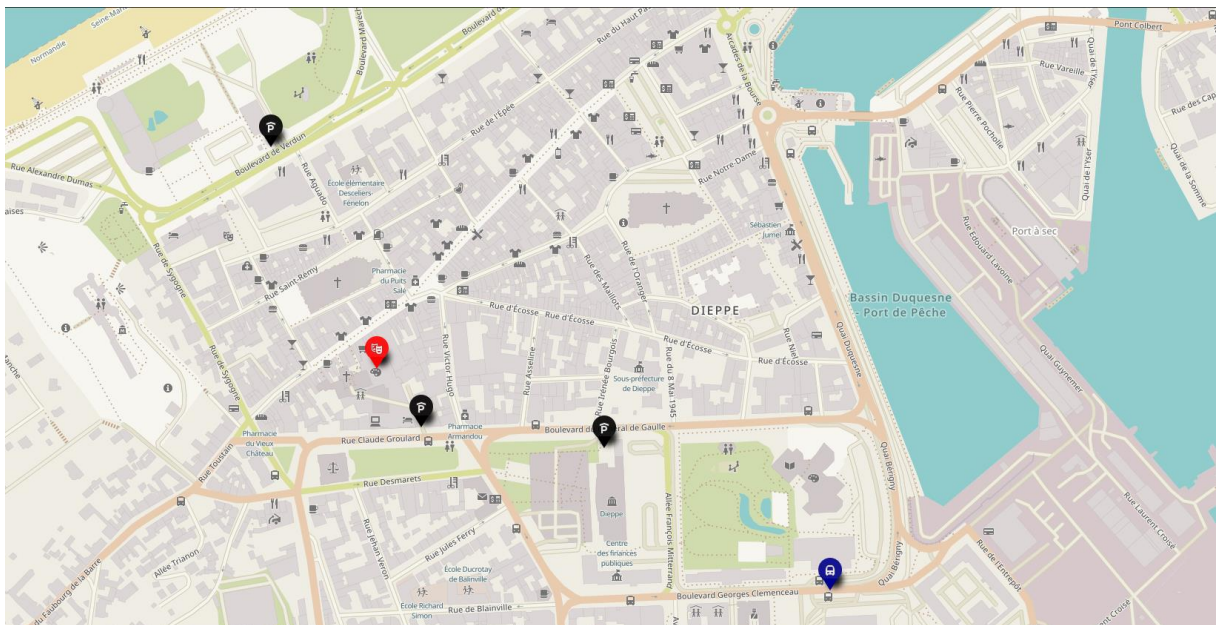
Pour connaître nos conditions d'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter notre référente handicap qui s'assurera que les moyens de la prestation de formation soient adaptés aux besoins spécifiques. Vous pouvez la contacter par mail : helene-debrix@academie-bach.fr ou par téléphone au 02 35 04 50 50.

Accès et parking

Le conservatoire n'est accessible qu'à pied à partir de la rue de la barre (rue piétonne) et des différents parkings.

- En voiture : Parking de la Barre/ Parking de l'Hôtel de Ville / Parking de la Plage
- En train : gare SNCF de Dieppe (10 minutes à pied du conservatoire)

Compte tenu de l'éloignement des différents lieux de concert, il est indispensable de disposer d'un véhicule. Si vous acceptez de véhiculer d'autres stagiaires, vous pourrez nous l'indiquer en remplissant votre bulletin d'inscription.



Repas

L'Académie Bach organisera les repas des stagiaires qui le souhaitent. Les informations et tarifs seront communiqués ultérieurement, après l'inscription.

Il existe par ailleurs de nombreux restaurants et commerces à Dieppe.

Hébergements

Une liste d'hébergements est consultable sur le site de l'Office de tourisme de Dieppe-Maritime : www.dieppetourisme.com - 02 32 14 40 60

Si vous souhaitez partager un logement avec d'autres stagiaires, n'hésitez pas à nous en faire part, nous vous mettrons alors en contact les uns avec les autres.

Les concerts du festival

Vous bénéficierez du tarif réduit (10 €) pour tous les concerts du festival. Achat des places directement sur notre site internet dès l'ouverture des réservations : www.academie-bach.fr

Votre contact

Académie Bach – Emilie Lemerre

E-mail : production@academie-bach.fr

Courrier : Académie Bach

1, rue Le Barrois BP 26

76880 Arques la Bataille

Téléphone : 02 35 04 21 03

www.academie-bach.fr